



**Agence Landaise  
Pour l'Informatique**

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU 29 AVRIL 2009**

L'an deux mille neuf et le vingt neuf avril à dix sept heures trente, les adhérents du Syndicat Mixte Départemental Agence Landaise Pour l'Informatique se sont réunis en visioconférence sous la direction de Xavier FORTINON, 1<sup>er</sup> Vice-président.  
3 lieux étaient à disposition : Mont-de-marsan, Soustons et Mimizan.

(Seconde convocation après absence de quorum lors de la séance précédente).  
L'assemblée a pu délibérer sans condition de quorum.

Date de convocation : 27 avril 2009

Secrétaire de séance : Xavier FORTINON

*Etaient présents, les représentants titulaires et suppléants des :*

- *Communes suivantes :*

Azur, Aubagnan, Arboucave, Audon, Argelouse, Arthez d'Armagnac, Arue  
Belus, Benesse-Mareme, Biaudos, Biarotte, Benesse les Dax, Bretagne de Marsan, Bahus-  
Soubiran, Bastennes, Buanes, Bas-Mauco, Brassempouy, Bias  
Cauneille, Cère, Carcen-Ponson, Clermont, Coudures, Cazerès sur l'adour, Commensacq, Campet  
Doazit  
Escalans  
Gabarret, Gaillères, Geloux, Grenade  
Habas, Herm, Heugas, Hauriet  
Gastes, Geaune  
Josse  
Leon, Linxe, Laurède, Latrille, Le Sen, Laluque, Labastide d'Armagnac, Luxey, Lamothe, Larbey,  
Lencouacq, Lucbardez et Bargues, Labastide Chalosse, Lue  
Messanges, Mimbaste, Mant, Morcenx, Morganx, Montsoué, Montfort en Chalosse, Montaut,  
Mimizan, Moustey, Maylis  
Onard, Onesse et Laharie, Orist  
Port de Lanne, Pey, Peyrehorade, Pouillon, Pouydesseaux, Pontenx, Parleboscq  
Renung  
Sorde de l'Abbaye, Soustons, Saint-Cricq du Gave, Seyresse, Saint-Martin-de-Hinx, Saint-  
Pandelon, Sainte-Marie-de-Gosse, Saint-André-de-Seignanx, Saint-Paul-les-Dax, Saint-Geours-de-  
Mareme, Saint-Pierre-du-Mont, Saint-Paul-en-Born, Saint-Sever, Saint-Loubouer, Sarbazan,  
Sarron, Saint-Gor, Saint-Yaguen, Souprosse, Saint-Martin-d'Oney, Saint-Cricq-Chalosse, Saint-  
Justin, Saint-Julien en Born, Sainte-Eulalie, Saint-Avit, Saint-Laurent-de-Gosse, Tercis, Tilh  
Uza, Urgons  
Vieux Boucau, Villeneuve de Marsan  
Saubusse, Sabres, Sarbazan, Saint Gein  
Ychoux

- *Communautés de communes :*

*Communauté de communes du Seignanx*  
*Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud*  
Communauté de communes du Pays Grenadois  
Communauté de communes du Gabardan  
Communauté d'Agglomération du Marsan  
Communauté de communes Hagetmau  
Communauté de communes du Cap de Gascogne  
Communauté de communes Tartas  
Communauté de communes Morcenx

- *Autres établissements :*

Syndicat Bas Adour, RPI Heugas, SIVU pédagogique de Moliets, Office Départemental des Landes, Centre de Gestion des Landes, SIBVA, SIVU Adour Midouze, CIAS de Tartas, Pays des Landes de Gascogne, Conseil Général des Landes, CCAS Saint-Vincent-de-Tyrosse, SINEL, SIVU ST Gor, CCAS Morcenx, CIAS du Pays Morcenais, Syndicat Mixte des Cantons de Sore et Gabarret, CCAS de Souprosse, SIAEP Marseillon, SIVU ABCM, CIDF, CIAS Haute-Landes, SIAEP de Parentis, CIAS du Born, Chambre des métiers, Syndicat mixte des milieux naturels

- *Associations :*

Sa HLM de Dax, ADIL, CAUE des Landes, Francas des Landes, Pupille d'entraide, Mission Locale des Landes, UPL des Landes



L'ordre du jour présenté est adopté à l'unanimité :

- 1 Présentation du rapport d'activités 2008.
- 2 Election comité syndical de l'ALPI.
- 3 Questions diverses.

## **1. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2008**

Après avoir présenté l'ordre du jour, le 1<sup>er</sup> Vice-président donne la parole à Renaud LAGRAVE, directeur de l'ALPI, pour présenter le rapport d'activités 2008.

Le rapport ne soulève aucune observation particulière. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

*Ce rapport est disponible en téléchargement sur l'Extranet départemental (partie réservée, rubrique extranet ALPI).*

## **2. ELECTION DU COMITE SYNDICAL DE L'ALPI**

Le 1<sup>er</sup> Vice-président reprend la parole pour annoncer l'élection du nouveau comité syndical de l'ALPI. Il propose les candidatures suivantes :

- Représentants du Conseil Général des Landes : (délibération du Conseil Général des Landes en date du 20 mars 2008) :
  - Henri EMMANUELLI, Conseiller Général du canton de Mugron
  - Pierre DUFOURCQ, Conseiller Général du canton de Grenade-sur-l'Adour
  - Xavier FORTINON, Conseiller Général du canton de Mimizan
  - Jean-Louis PEDEUBOY, Conseiller Général du canton de Sabres
  - Bernard SUBSOL, Conseiller Général du canton de Tartas Ouest

- Représentants des communes :
  - Jean-Jacques CARRAU, Maire de Tilh
  - Yves GUEDO, Maire de Saint-Eulalie-en-Born
  - Geneviève FRADIN, Maire d'Aubagnan
  - Serge GLEYZE, Maire de Sarbazan
  - Christian JAVEL, Maire d'Onesse-et-Laharie
  - Roselyne LACOUTURE, Maire de Bas-Mauco
  - Jacques LAMOTHE, Maire de Saint-Paul-en-Born
  - Christian NOLIBOIS, Maire de Campagne
  - Bertrand PUYO, Maire de Lit-et-Mixe
  - Marie-Pierre SENLECQUE, Maire de Le Sen
  
- Représentants des Communautés de communes :
  - Stéphane MAUCLAIR, représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Dax
  - François GUILLOT, représentant la Communauté Maremne Adour Côte-Sud
  - Sabine LACAULE, représentant la Communauté de Communes de Montfort-en-Chalosse
  
- Représentants des établissements publics locaux, départementaux ou autres :
  - Pierre CERAN, représentant le CCAS de Soustons,
  - Jean-Claude DEYRES, représentant le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes
  - Jean-Marie SAUBANERE, représentant le CIAS du Pays Tarusate
  - François SALLIBARTAN, représentant l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

Le Président propose un vote à main levée pour l'élection.

La proposition du Président est adoptée selon les résultats suivants :

- membres présents : 147
- membres votants : 147
- Résultat : 147 voix

La liste des membres, telle que présentée ci-dessus, a été proclamée comme représentant le comité syndical de l'ALPI.

### 3. QUESTIONS DIVERSES

Le Président donne la parole aux personnes présentes pour les questions. Les questions posées concernent le fonctionnement, en dehors des AMIS, de la visioconférence et l'organisation de l'archivage électronique entre l'ALPI, le Centre de Gestion et les adhérents.

Les réponses données sont que pour l'instant il n'est pas prévu d'installer l'équipement en dehors des AMIS. Il est rappelé qu'à ce sujet des conventions entre l'ALPI et les Ateliers vont être signées concernant l'organisation et le fonctionnement du matériel de visioconférence.

Pour l'archivage, Monsieur DEYRES, Président du centre de Gestion confirme qu'un travail de mutualisation a été engagé et que là aussi des conventions seront signées.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 19h15.

Le 1<sup>er</sup> Vice-président du Syndicat  
Mixte Départemental  
Xavier FORTINON